

# LES ETATS GENERAUX DE L'OPPOSITION TOGOLAISE

## L'Appel des patriotes

« L'Homme ne peut rien faire en bien ou en mal sans l'association. Il n'y a pas d'armure aussi efficace contre l'oppression, ni d'outil plus merveilleux pour les grandes œuvres. »

Pierre WALDECK-ROUSSEAU

Président du Conseil en France

Initiateur de la loi de 1901 sur les associations.

« Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès.

»

Nelson MANDELA

## SOMMAIRE

Préambule.....	ii
Pourquoi les états généraux de l'opposition.....	1
Contexte.....	1
Justification.....	2
Problématique.....	4
Les objectifs à atteindre.....	5
Les sujets de discussions aux états généraux de	

l'opposition.....	6
La participation aux états généraux de l'opposition.....	10
Le déroulement des travaux.....	12
La question du financement des états généraux de l'opposition.....	13
Après les états généraux de l'opposition.....	14
Table des matières.....	15

## PREAMBULE

Les états généraux ! Voici le concept qui est désormais à la mode. Il est annoncé ici, là, et partout ailleurs où rien ne marche. Dans les secteurs de l'Etat qui connaissent des difficultés, des états généraux sont prévus ; les privés n'hésitent pas à y recourir pour ausculter les organismes et leur prescrire des thérapies. Il est annoncé pour le milieu de l'année 2014 les états généraux de la société civile. Que dire alors de l'opposition togolaise qui assure la direction de la lutte des populations depuis 1990 ? Dans quel cadre peut-elle trouver les solutions à ses nombreux problèmes ?

L'opposition a besoin des états généraux, mieux que tout autre corps, secteur en crise ou confronté à des difficultés. Elle doit rassembler ses composantes pour faire le bilan de ses 22 ans d'existence, réfléchir sur sa lutte, ses problèmes et dégager de nouvelles perspectives. Cette réunion est importante pour reconstituer l'opposition et en faire une force politique alternative face au pouvoir RPT/UNIR dans l'optique de l'élection présidentielle de 2015. La nécessité et l'urgence des états généraux de l'opposition ont été exaltées et reconnues par des acteurs politiques et civils comme seul cadre pouvant permettre à l'opposition de faire son autocritique, de repenser son organisation, ses stratégies et ses méthodes. Au sein de la classe politique opposante et la

société civile, beaucoup souhaitent la tenue de ces assises qui pourraient favoriser le rapprochement entre regroupements, partis et personnalités politiques, et permettre l'élaboration de stratégies gagnantes, notamment l'union et le candidat unique de l'opposition.

Les initiateurs de l'Appel des patriotes s'inscrivent dans la lignée de ceux qui croient aux vertus thérapeutiques des états généraux de l'opposition, et ont proposé un document qui ébauche les contours de ces assises. Ils n'ont pas la prétention d'avoir épuisé le sujet et moins encore d'avoir proposé un document parfait. Leur intention est de combler un vide en élaborant un document de travail qui doit être amélioré. S'il est un mérite à ce travail inachevé, c'est qu'il contribue à ouvrir le débat sur un sujet passionnant et souvent présenté comme un début de solution à l'opposition togolaise. Le présent document est la modeste contribution de citoyens mus par le patriotisme, l'idée et la volonté de voir le Togo connaître une alternance pacifique et entrer enfin dans le concert des nations démocratiques pour le bien de tous ses enfants

## POURQUOI LES ETATS GENERAUX DE L'OPPOSITION

### Contexte

Dans le premier trimestre de 2015, le Togo va connaître une élection présidentielle qui sera déterminante pour son avenir. De nombreux Togolais souhaitent que ce rendez-vous électoral permette au pays de réaliser l'alternance au sommet de l'Etat. Depuis 1967 où l'armée s'est emparée du pouvoir d'Etat, le pays n'a pas connu d'alternance. Le passage au processus de démocratisation à partir de 1990 n'a pas permis de résoudre le problème de l'alternance qui se pose aujourd'hui avec acuité au Togo. Le changement qui s'est produit en 2005 au sommet de l'Etat, suite au décès de l'ex-chef de l'Etat, n'est pas une alternance dans la mesure où les dirigeants qu'il a générés se sont inscrits dans la continuité et montrent autant d'hostilités à l'alternance que leurs

prédécesseurs. La problématique de l'alternance reste entière et se résume à une lutte qui consiste à créer les conditions de réformes institutionnelles et constitutionnelles, à obtenir l'amélioration du cadre électoral et à organiser l'opposition afin qu'elle puisse gagner les prochaines élections et apporter les preuves de sa victoire.

Le Togo a besoin de réaliser l'alternance pour montrer qu'il est un Etat démocratique et créer les conditions de son développement. L'alternance est un principe du régime démocratique qui crée, à travers la rotation des partis et des hommes politiques au pouvoir et par la compétition qu'elle instaure dans la vie politique, la dynamique de développement. Les populations ont d'ailleurs compris l'importance de l'alternance et n'ont eu de cesse de la revendiquer depuis plus de 20 ans. Même si les résultats des élections sont toujours annoncés officiellement en faveur du maintien au pouvoir du parti RPT/UNIR, il est évident que la majorité des populations togolaises aspire au renouvellement du personnel politique dirigeant. Pour y arriver, il faut travailler afin que la vérité des urnes se manifeste à travers des élections libres, démocratiques et transparentes. Ces élections devront être exemptes de fraudes, et montrer à travers la fiabilité des résultats qu'elles ont été gagnées par l'opposition. Cette opposition est la seule artisanne de ce travail qui devra permettre que les urnes consacrent l'alternance au Togo. Ce travail est certes difficile, mais pas impossible. Et pour cela, l'opposition a besoin de s'organiser pour incarner une alternative. Or, la situation dans laquelle elle se trouve, surtout après les législatives du 25 juillet 2013, ne donne pas l'espoir d'une éventuelle alternance en 2015. Les partis et regroupements de l'opposition ne font pas beaucoup d'efforts pour se consolider afin de devenir une vraie force politique capable de conquérir le pouvoir. Chacun se cantonne et se complaît dans sa position et veut la consolider plutôt que de s'inscrire dans la logique de reconstruction de l'opposition et de lui donner les moyens de ses ambitions. Après plus de 20 ans de lutte, l'opposition ne

donne pas l'impression d'avoir tiré beaucoup de leçons, et ses responsables ne montrent pas qu'ils ont fini avec les querelles de chapelles et dépassé les problèmes de personnes pour œuvrer à incarner les aspirations à l'alternance. Pourtant, il est clair qu'aucun parti ou regroupement politique, quelle que soit sa popularité ou la qualité de ses cadres, ne peut à lui seul réaliser l'alternance qui s'enferme dans une problématique dont la résolution nécessite la contribution de toute la classe politique opposante. Face à un régime qui continue d'accumuler les moyens d'Etat et de rechercher les soutiens internes et externes pour se maintenir, il faut mutualiser les atouts et les moyens. L'opposition actuelle, qui reste d'ailleurs à déterminer, ne peut dans sa posture actuelle de groupes éclatés et épars, créer le rapport de force nécessaire pour gagner le scrutin présidentiel de 2015, prendre le pouvoir et réussir à l'exercer.

#### Justification

L'élection présidentielle de 2015 revêt un enjeu capital pour le Togo. Elle doit être l'occasion de réaliser l'alternance souhaitée par la majorité des populations. Il ne s'agit pas d'un simple renouvellement du personnel politique dirigeant mais d'une vraie alternance qui doit s'accompagner de l'émergence d'une nouvelle vision et de la mise en œuvre d'un nouveau projet de société. Après près d'un demi-siècle de gestion du pouvoir, le bilan du parti RPT/UNIR est négatif. Pour redonner au Togo l'essor qu'il a pris au lendemain des indépendances, il est impérieux d'instaurer un nouveau régime après une alternance. Or, l'opposition a été prévenue que l'alternance ne lui sera pas servie sur un plateau. Les groupes qui y travaillent devront tout mettre en œuvre pour la rendre possible. Ces groupes doivent rechercher les voies et moyens de mettre en place l'organisation capable de relever ce grand défi. Une étape essentielle de ce travail est l'initiation des états généraux pour définir une meilleure organisation de l'opposition, ses stratégies, ses moyens, ses actions, etc. L'opposition ne s'est jamais assise pour ouvrir des discussions

franches au cours desquelles les organisations qui la composent se sont regardées en face pour se parler. Il est vrai que des unions ont été créées dans le passé et des discussions ont eu lieu entre partis politiques. Cependant, les partis et personnalités identifiés comme appartenant à l'opposition ne se sont pas encore rencontrés dans un cadre formel pour échanger sur le passé et l'avenir. Ces rencontres sont importantes et même nécessaires pour faire le bilan à mi-parcours et imprimer un avenir à la lutte pour l'alternance et le changement. Les états généraux offrent le cadre de cette rencontre. Ils permettront de définir les mécanismes devant établir la passerelle entre les entités de l'opposition, de manière à instaurer la culture du dialogue nécessaire pour aplanir les difficultés.

Les états généraux dans leur acception première signifient toute assemblée convoquée par le roi ou l'autorité pour donner des avis et/ou voter sur des questions déterminées. Aujourd'hui, ils s'entendent comme tout cadre de rencontre visant à réfléchir et à apporter des solutions aux problèmes qui se posent dans un secteur de l'Etat. Dès les premières contestations du régime de feu GNASSINGBE Eyadéma, les élites ont exigé la convocation des assises nationales ou conférence nationale. Ces assises pouvaient être appelées les états généraux, puisqu'elles avaient réuni toutes les forces vives qui avaient réfléchi et donné des avis sur tous les secteurs de l'Etat. Le concept des états généraux est à la mode, ils sont annoncés dans des secteurs comme l'éducation et la santé qui traversent d'énormes difficultés.

Quand on interroge l'histoire, on constate que les états généraux ont permis à des Etats et à certaines organisations dans le monde, à des moments cruciaux de leur histoire, de réfléchir sur leurs difficultés et de se donner un contrat social permettant d'envisager l'avenir sous de meilleurs auspices. En France, ils ont connu deux phases : la première a correspondu à la période de l'Ancien Régime. A cette époque, le Roi convoquait des assemblées exceptionnelles afin de solutionner des crises politiques ou financières. Ces assemblées étaient

constituées des représentants du Clergé, de la noblesse et du tiers-Etat. Plus tard, les états généraux joueront un rôle important dans le mouvement qui aboutira à la Révolution de 1789 ; ils ont été le cadre général de la représentation du peuple français dans ses diverses composantes. De nos jours, les états généraux désignent une assemblée représentant toutes les parties prenantes sur une question donnée dans le but de la résoudre de façon adéquate et durable.

Depuis les années 1990, l'alternance tant souhaitée par les peuples de plusieurs Etats africains a du mal à se réaliser. L'une des causes qui expliquent cette situation est liée aux difficultés d'organisation des partis politiques de l'opposition. Des initiatives consistant à tenir des assises afin d'exorciser les maux qui gangrènent les oppositions africaines ont été prises. En prélude à l'élection présidentielle de 2011 au Cameroun, le Collectif des Partis Politiques pour l'Alternance et l'Alternative Démocratique (CPPAAD) s'est constitué pour tenir des états généraux de l'opposition et dégager un candidat unique pour affronter celui du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), parti au pouvoir, Paul BIYA. Cette initiative n'ayant pas réussi, le candidat du parti au pouvoir n'eut aucune difficulté face aux nombreux candidats de l'opposition. De même, avant l'élection présidentielle de 2012 au Sénégal, des assises générales ont regroupé les principaux partis politiques de l'opposition qui ont réussi à élaborer un programme commun de gouvernement. Cette organisation a permis au candidat Macky SALL de bénéficier d'une union sacrée de l'opposition autour de sa personne, et de gagner face à celui du parti au pouvoir, Abdoulaye WADE. Quelle que soit la dénomination retenue (assises de l'opposition, concertations de l'opposition ou états généraux de l'opposition...), l'opposition a besoin de se retrouver entre ses différents regroupements, partis ou personnalités politiques pour poser les problèmes auxquels elle est confrontée et rechercher les voies d'une meilleure organisation. Elle doit faire le ménage en son sein, poser les problèmes qui l'empêchent de conquérir le pouvoir et leur

trouver des solutions. L'opposition ne peut trouver les solutions à ses insuccès que si elle se retrouve pour réfléchir sur ses problèmes.

### Problématique

Depuis que les partis politiques ont commencé à voir le jour au Togo, après l'adoption de la loi autorisant le multipartisme, l'opposition qui s'est constituée légalement à partir de 1991 n'a pas encore réussi à rassembler ses composantes pour faire un bilan. En dépit des échecs qu'elle a connus sur les deux dernières décennies, l'opposition ne s'est jamais remise en cause et n'a toujours pas fait son autocritique. Même si cet exercice se fait au sein des partis, il n'a jamais été réalisé publiquement par l'ensemble de l'opposition. Cette absence de volonté de rechercher les causes des problèmes et de leur apporter des réponses a créé des déceptions qui ont conduit certains cadres à quitter l'opposition et plusieurs militants à se démobiliser. Le rapport de force dont elle faisait montre au début de la contestation du pouvoir, à travers de fortes mobilisations populaires, s'est en partie érodé. Le découragement gagne les électeurs qui pensent que le vote ne sert plus à rien puisqu'il ne permettra pas de faire partir le régime actuel. Le taux d'abstention s'accroît au fur et à mesure que le Togo connaît des élections, et risque de battre tous les records lors de l'élection présidentielle de 2015 au grand dam de l'opposition. Les élections législatives du 25 juillet 2013 ont produit des résultats qui montrent que l'opposition s'est affaiblie et qu'il lui serait difficile de gagner la bataille électorale de 2015. Plus de trois mois après la tenue de ces élections, la situation n'a pas changé au sein de l'opposition et les militants nourrissent des craintes face au scrutin présidentiel de 2015. Une chose est certaine, le prochain scrutin connaîtra le même sort que les précédents si l'opposition ne change pas d'attitude. Il faut reconnaître à l'opposition le mérite d'incarner depuis 1991 les aspirations de la majorité du peuple. Son combat a permis d'obtenir d'innombrables acquis,



notamment dans le domaine des libertés, des droits de l'homme et des réformes. Elle pouvait réussir à imposer l'alternance si elle était plus organisée, et surtout si elle se retrouvait entre ses diverses composantes pour réfléchir sur la lutte. Ses actes, parfois empreints d'erreurs ou mus par des calculs politiques, lui ont fait manquer des occasions et différé la réalisation de l'alternance.

Aucun regroupement, coalition ou formation politique n'est assez fort tout seul pour réaliser l'alternance face à un pouvoir vieux de près d'un demi-siècle qui utilise les moyens d'Etat pour assurer sa pérennité. D'ailleurs, l'opposition ne réussira pas à convaincre son électorat qui, le 25 juillet 2013, s'était abstenu à plus de 35%, si elle reste dans la même posture qu'au moment des élections législatives. Elle a l'obligation de rassurer ses militants et de créer au sein des populations l'espoir que l'alternance est possible en 2015. Pour ce faire, il est important que l'opposition mette en place une meilleure organisation qui devra tenir compte de sa composition plurielle. A cet effet, des assises qui réuniraient l'opposition dans ses diverses composantes pourraient poser les bases de cette nouvelle organisation après des réflexions sérieuses. Les assises ou les états généraux de l'opposition permettront aux cadres des partis politiques de revisiter le chemin parcouru, d'évaluer les stratégies et les méthodes, de soumettre leurs actions à l'autocritique, d'analyser les échecs électoraux et de proposer des solutions. Cette réunion est importante pour l'avenir de l'opposition et le devenir du Togo. Elle l'est d'autant plus que toute entreprise humaine, pour aller de l'avant, a besoin de marquer des arrêts pour faire son bilan. L'opposition politique demeure l'une de ces entreprises qui a la responsabilité de la lutte de millions de populations ; elle a le devoir de faire son autocritique et son bilan.

Les objectifs à atteindre

Les états généraux de l'opposition visent un certain nombre d'objectifs qui tous se résument à amener l'opposition à être

unie, forte et organisée. Il s'agit, à travers ces assises, de créer une vraie force politique alternative, capable de convaincre l'opinion nationale et internationale qu'elle est en mesure de mieux gérer le pays que ceux qui en sont actuellement à la tête. Aussi, l'opposition a-t-elle besoin de convaincre tous les Etats partenaires du Togo qu'elle peut arriver au pouvoir par les urnes et être à même de protéger leurs intérêts en instaurant l'ordre et la discipline, et répondre efficacement aux nombreux soucis de sécurité qui se posent à l'Afrique et dans la sous-région du fait des forces djihadistes et du terrorisme. Les états généraux de l'opposition doivent atteindre les objectifs suivants :

- créer un cadre permanent de discussions entre les entités de l'opposition ;
- identifier les problèmes de l'opposition et leur apporter des solutions ;
- faire le bilan de la lutte sous la conduite de l'opposition ;
- mettre en place une plate-forme de l'union de l'opposition ;
- mettre en place une plate-forme pour la vérité des urnes en 2015 ;
- identifier les réformes à opérer avant le scrutin présidentiel de 2015 ;
- relancer la dynamique de la mobilisation populaire ;
- adopter le principe d'un candidat unique au scrutin présidentiel de 2015 ;
- adopter le principe d'un programme commun de gouvernement ;
- réconcilier les organisations de l'opposition entre elles ;
- définir un code d'éthique et de bonne conduite pour l'opposition ;
- adopter le principe d'une alternance pacifique.

**LES SUJETS DE DISCUSSIONS AUX ETATS GENERAUX DE L'OPPOSITION**

Les états généraux offrent le cadre de discussions et d'échanges sur l'opposition, son avenir et celui de la lutte pour l'alternance et le changement. Les échanges devront porter sur l'organisation de l'opposition, la préparation de l'élection présidentielle de 2015 et les conditions à réunir pour qu'elles soient transparentes, afin de matérialiser l'alternance et le changement. Aucun sujet revêtant un intérêt pour l'opposition ne doit être négligé ou écarté. Ces assises permettront, en fonction du temps et de l'agenda, d'échanger sur les sujets d'intérêt national et faire des propositions au gouvernement sur la gestion du pays et les réformes indispensables à mettre en œuvre. Cependant, il y a des sujets prioritaires qui doivent être débattus : la responsabilité de l'opposition dans le maintien au pouvoir du parti RPT/UNIR ; l'organisation de l'opposition en vue de la conquête du pouvoir en 2015 ; les réformes électorales nécessaires à la vérité des urnes ; la problématique de l'union de l'opposition ; l'ouverture de l'opposition à toutes les aspirations à l'alternance, etc.

- La responsabilité de l'opposition dans le maintien au pouvoir du parti RPT/UNIR

L'opposition a une responsabilité certaine dans la situation sociopolitique actuelle de notre pays. Il est vrai que le régime RPT/UNIR est responsable de la crise politique, des difficultés économiques et de la précarité sociale dans laquelle les populations vivent depuis bientôt cinquante ans. La responsabilité de l'opposition réside dans son incapacité à provoquer l'alternance malgré le soutien que lui apporte l'écrasante majorité des populations. Il est donc indispensable de se poser des questions sur les occasions manquées pendant la lutte, les erreurs et l'ensemble des problèmes qui expliquent l'état dans lequel se trouve aujourd'hui l'opposition. Il s'agit à travers ce sujet de répondre au besoin d'identification des erreurs et des manquements qui ont empêché l'avènement de l'alternance politique.

- L'organisation de l'opposition pour l'alternance en 2015  
L'opposition est animée par des partis, mouvements et personnalités politiques qui tous travaillent pour la conquête du pouvoir. Chacun a pu s'illustrer de façon différente dans la lutte pour le changement et la démocratie. Le Togo a connu de nombreux processus électoraux, chacun s'étant soldé par des résultats qui n'ont jamais mis d'accord les protagonistes. Les élections ont toujours été contestées et souvent suivies de violences. Les processus électoraux ont été également l'occasion de débats houleux et de polémiques au sein de la classe politique, et surtout dans l'opposition. Après chaque élection au Togo, les dissensions entre les partis de l'opposition s'accroissent. Et c'est quasi-systématique qu'ils se rendent aux différents challenges électoraux en rangs dispersés et sans une véritable organisation. La cohésion a prévalu quelques fois, notamment en 2005 ; mais elle n'a pas toujours été franche puisque l'ensemble ne se montre pas solidaire du candidat choisi jusqu'à la fin du processus. La discorde se réinstalle rapidement dans l'opposition parce que l'entente autour d'un candidat n'est pas sincère. La question de l'organisation de l'opposition pose la problématique des stratégies, des méthodes et des options de conquête du pouvoir. Il sera question de se mettre d'accord sur les mesures organisationnelles à prendre pour gagner en 2015. Cela suppose que l'opposition se prépare pour ne pas se laisser voler et surtout qu'elle réussisse à prouver sa victoire. Des solutions doivent être trouvées à la question de l'organisation de l'opposition pour la réalisation de l'alternance.

- La question des réformes pour une élection présidentielle libre, démocratique et transparente en 2015  
Depuis l'amorce du processus de démocratisation, la question des réformes nécessaires à la transparence des processus électoraux, au fonctionnement normal des institutions et à la bonne gouvernance s'est posée. L'opposition a toujours insisté sur la transparence et l'équité des élections de manière à assurer une légitimité incontestable aux élus du peuple. Ce

qui n'a souvent pas été le cas ; la quasi-totalité des élections ont souffert de la contestation de l'opposition qui a toujours rejeté les résultats annoncés par les différentes commissions électorales, et ceux qui en sont proclamés vainqueurs. De nombreux accords ont été signés entre le régime RPT/UNIR et l'opposition sans que la lancinante question de la crédibilité des processus électoraux n'ait trouvé de réponse. L'Accord Politique Global (APG), signé le 20 août 2006, qui a prescrit des réformes constitutionnelles et institutionnelles indispensables à la transparence des élections n'a pas été entièrement mis en œuvre par le pouvoir. Les états généraux de l'opposition doivent permettre de réfléchir sur les réformes, leur contenu et proposer les voies et moyens d'amener le pouvoir à les opérer. Un minimum de réformes est nécessaire à la transparence et à l'équité du scrutin présidentiel de 2015.

Depuis des années, les revendications de l'opposition se focalisent sur la nécessité de mettre en œuvre les réformes conditionnant l'avènement d'un ordre nouveau ouvert à l'Etat de droit, à la transparence dans la gestion des deniers publics, au respect des droits de l'Homme et à l'organisation d'élections crédibles. La lutte pour la réalisation des réformes s'est davantage accrue depuis la signature de l'Accord Politique Global. Les réformes constitutionnelles et institutionnelles ont déjà fait l'objet de discussions au sein du Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC) et dans d'autres cadres de discussions. Le contenu de ces réformes va de la limitation du nombre de mandats présidentiels à la réorganisation des institutions de la République en passant par l'amélioration du cadre électoral ; sans oublier les réformes devant permettre une gestion transparente des ressources publiques.

La question des réformes étant très importante, il serait souhaitable que l'opposition se mette d'accord sur leur contenu et les procédures devant faciliter leur mise en œuvre, surtout avec la nouvelle configuration politique du pays où le parti UNIR dispose d'une majorité écrasante de 62 députés à

l'Assemblée nationale.

- La problématique de l'union de l'opposition

De façon classique, l'opposition se définit comme l'ensemble des partis politiques qui s'opposent au pouvoir en place et défendent des projets politiques contraires au sien. Ainsi, l'opposition a-t-elle pour vocation de conquérir et d'exercer le pouvoir. Le contexte politique particulier du Togo ne permet pas d'entrevoir les choses avec autant d'évidence. En effet, dans un système démocratique, il y a d'une part un pouvoir qui gouverne, et d'autre part une opposition qui conteste et cherche à conquérir les instruments de la gouvernance. Au Togo, la vie politique est ballotée entre la dictature et la démocratie et revêt une complexité qui impose aux partis politiques voulant accéder au pouvoir d'être organisés et efficaces. Face à un régime qui est fortement enraciné du fait de sa longue durée, de sa mainmise sur les moyens d'Etat et de ses soutiens tant en interne qu'à l'externe, il est important que l'opposition incarne une alternative. Pour ce faire, elle doit rassembler et unir toutes ses composantes.

L'union de l'opposition est la condition première et même sine qua non pour retrouver la force et la crédibilité sans lesquelles toute initiative visant à venir à bout du pouvoir RPT/UNIR est une aventure. Aucun parti ou regroupement ne peut puiser en son sein l'énergie, les moyens et le crédit dont l'opposition a besoin pour vaincre le parti UNIR en 2015. Aussi, l'opposition a-t-elle grand besoin d'être soudée pour gouverner le pays si jamais elle réussissait à imposer l'alternance. Car tout le monde peut subodorer les difficultés que lui créerait une opposition animée par le parti UNIR.

Au regard des réalités sociopolitiques togolaises et de l'histoire, il apparaît clairement que seule l'union des forces qui aspirent à l'alternance permettra un changement de système. Le nombre majoritaire des citoyens qui ont voté pour l'opposition aux deux dernières élections législatives (14 octobre 2007 et 25 juillet 2013) témoigne de la volonté des

Togolais de voir se réaliser un changement de régime. La seule façon de réunir ses votes qui se dispersent en cas de candidats multiples est le rassemblement des partis. Il est important de comprendre que l'union de l'opposition est un souhait des populations togolaises ; celles-ci ne cessent de le marteler à travers les différents canaux d'expression qui leur sont offerts. Les responsables de l'opposition en sont d'ailleurs conscients et ne cessent d'affirmer leur attachement à l'union. Il est grand temps d'y songer face à l'échéance présidentielle de 2015 qui arrive à grands pas. Les états généraux vont permettre de mettre en exergue l'essentialité de cette union, mais aussi de définir les formes de sa réalisation.

- L'ouverture de l'opposition à d'autres aspirations à l'alternance

L'aspiration à l'alternance n'est plus l'apanage de la seule opposition traditionnelle, elle est aujourd'hui diffuse et réside dans toutes les sensibilités politiques, la société civile et la diaspora. Le nouveau foyer qui couve cette aspiration, c'est le parti UNIR ; il porte en son sein des Hommes ouverts à l'alternance et au changement. L'existence d'aspirations à l'alternance dans le parti au pouvoir s'explique par la lassitude qui a étreint une partie des cadres d'UNIR face à l'exercice prolongé du pouvoir, leur rejet par la majorité du peuple et les ambitions politiques de certains. Il est de notoriété publique que certains cadres d'UNIR, après s'être enrichis par le pouvoir, nourrissent l'ambition de briguer la magistrature suprême ; tandis que d'autres voudraient qu'il y ait une alternance afin de prendre la retraite politique. Ces aspirations ne doivent pas rester derrière la porte ; l'opposition devra les accueillir si ceux qui les portent sont prêts à respecter les conditions de discipline et de travail de l'opposition.

Aussi, le pouvoir a-t-il connu des défections dans ses rangs ; des raisons diverses ont conduit des cadres et militants du régime RPT/UNIR à quitter le parti ; certains ont rejoint les

groupes et partis politiques de l'opposition. D'autres ne partagent plus la vision de ce parti politique et attendent une alternative pour exprimer clairement leur désaccord et le désir de voir un changement de régime. De sérieuses réflexions doivent être conduites sur la contribution que les "déçus du parti UNIR" peuvent apporter à la réalisation de l'alternance politique. Comment et sur quelle base l'opposition peut-elle réaliser une alliance électorale avec des cadres ayant quitté le parti au pouvoir pour donner plus d'atouts et d'efficacité à la lutte pour l'alternance ? La diaspora togolaise est un grand pôle politique qu'il faut intégrer dans les forces de l'alternance. Elle regorge de mouvements politiques, d'organisations de la société civile, de cadres compétents et de personnalités dont la contribution peut booster la lutte pour l'alternance et le changement. Il est donc impérieux d'associer la diaspora à l'initiative des états généraux de l'opposition.

## LA PARTICIPATION AUX ETATS GENERAUX DE L'OPPOSITION

Les états généraux de l'opposition concernent les organisations de l'opposition. Celle-ci rassemble l'ensemble des partis, mouvements ou personnalités politiques qui ne participent pas au gouvernement et ne soutiennent pas son action. Cette définition ne permet pas de cerner le concept d'opposition dans le contexte du Togo où la lutte pour le changement rassemble organisations et personnalités civiles et politiques. Au Togo, l'opposition ce sont les personnes morales et physiques qui se prononcent clairement en faveur de l'alternance. Il faut préciser que les partis ou personnalités politiques participant au gouvernement ou soutenant son action ne sont pas de l'opposition même quand ils s'en réclament.

La participation aux états généraux est réservée aux partis et personnalités politiques ne faisant partie ni de la coalition gouvernementale ni de la majorité parlementaire, et qui ne



soutiennent pas leurs actions. Peuvent également prendre part à ces assises, les organisations et personnalités de la société civile qui, au regard des positions qu'elles prennent publiquement, s'opposent au régime et prônent l'alternance. A contrario, ne font pas partie de l'opposition et ne peuvent prendre part aux états généraux, les partis, mouvements et personnalités politiques appartenant à la coalition gouvernementale et à la majorité parlementaire. Il est important d'ajouter que les partis et mouvements politiques alliés à la coalition gouvernementale et à la majorité parlementaire sans en être membres ne font pas partie de l'opposition, et ne pourraient participer aux états généraux. Les partis, mouvements et personnalités politiques qui prônent la collaboration avec le pouvoir ne sont pas éligibles aux états généraux de l'opposition. En définitive, les états généraux de l'opposition s'adressent aux partis, mouvements et personnalités politiques qui critiquent le pouvoir RPT/UNIR, proposent une autre façon de gérer le pays et prônent l'alternance. Ces états généraux concernent également les organisations et personnalités de la diaspora.

- La participation de la diaspora

La participation de la diaspora aux états généraux de l'opposition est capitale ; les initiateurs et les organisations de l'intérieur doivent tout mettre en œuvre pour que les compatriotes de l'extérieur prennent part à ces assises importantes. Il faudra définir les critères de participation de la diaspora aux états généraux de l'opposition. La diaspora regorge d'organisations et de personnalités outillées pour apporter une contribution décisive aux assises de l'opposition. La sélection des participants doit être faite par ces organisations et personnalités. Les initiateurs et les organisations de l'intérieur doivent se mettre en contact avec celles de la diaspora afin de s'accorder sur tous les aspects liés à l'organisation de ces assises.

- La participation des personnalités proches de l'opposition

Les états généraux de l'opposition peuvent s'ouvrir à certaines personnalités qui sont reconnues pour leur prise de position contre le parti UNIR et sa gestion du pouvoir. Ces personnalités doivent être d'une intégrité et probité morale irréprochable depuis le début du processus démocratique. Elles peuvent être des personnalités indépendantes (intellectuels, universitaires, journalistes, artistes, etc.), vivant au Togo ou dans la diaspora. Elles peuvent être choisies par les initiateurs qui définiront le rôle qu'elles devront jouer dans les assises.

## LE DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux des états généraux de l'opposition peuvent prendre quelques jours, ou tout au plus une semaine. Ils peuvent se dérouler sous forme de débats organisés qui se soldent par des recommandations à l'attention de l'opposition. Les états généraux de l'opposition peuvent se tenir dans un hôtel, de préférence à Lomé, afin de permettre aux participants de pouvoir s'y rendre le matin et rentrer chez eux le soir. Les réunions de chaque jour peuvent durer toute la journée. Les participants arrivent le matin et repartent le soir ; des pauses café seront prévues et un déjeuner sera servi sur place, afin d'assurer la continuité et l'efficacité du travail dans un délai raisonnable.

Il est souhaitable qu'une personnalité indépendante des partis politiques, ayant une bonne moralité et dont les positions démontrent son appartenance à l'opposition soit désignée pour présider les assises. Elle doit avoir une historicité dans la lutte contre la dictature, au moins sur les 23 dernières années, et être en mesure de diriger les débats. Une deuxième personnalité, indépendante des partis, rompue à l'analyse politique et bien informée, peut prendre part aux travaux et présenter un exposé sur chaque thème mis en débat. Son exposé ne peut s'imposer comme vérité aux participants ; il permet d'ouvrir les débats en apportant des

informations, des faits historiques et des éléments d'éclairage. Il peut être discuté, nuancé ou amélioré. Dans tous les cas, l'exposé du politologue plante le décor et ouvre le débat sur chaque thème mis en discussions. Il peut également donner son point de vue au cours des débats pour contribuer à les faire avancer. D'autres personnalités, choisies pour leur notoriété intellectuelle, politique ou morale peuvent prendre part aux assises dans le but de faciliter les discussions et d'assurer la quiétude des travaux. Elles pourront, si elles le désirent, intervenir pour apporter leur contribution à la réussite des débats. Après les débats sur chacun des sujets, des recommandations seront adoptées à l'attention de l'opposition. Les assises devront prévoir les mécanismes nécessaires à la mise en œuvre des recommandations.

## LA QUESTION DU FINANCEMENT DES ETATS GENERAUX

Le financement des états généraux doit provenir des participants, des populations et des militants de l'opposition. Un budget sera élaboré par les initiateurs et rendu public. Une cote part devra être fixée et exigée des organisations désignées pour participer aux assises. Un appel de fonds devra être lancé en direction des populations vivant au pays et à l'extérieur. Un mécanisme de collecte et de gestion transparente des ressources doit être mis en place de manière à rassurer les donateurs et ceux qui voudront aider à la tenue des états généraux.

Un lobbying doit être fait en direction de la diaspora de manière à lui faire comprendre l'importance de ces assises et la nécessité de les soutenir. L'objectif de cette campagne d'information est d'amener les compatriotes de la diaspora à soutenir de diverses manières les états généraux de l'opposition. Les dépenses et la gestion des ressources devront être publiées, dans les moindres détails, à la fin des assises.

## APRES LES ETATS GENERAUX DE L'OPPOSITION

Après les états généraux, l'opposition devra renaître, se réconcilier et faire peau neuve. Elle doit surtout montrer qu'elle est unie, efficace et qu'elle incarne l'alternative pour conquérir le pouvoir, remplacer le parti UNIR et gérer le Togo dans l'intérêt général, ainsi que dans la préservation des divers intérêts. L'opposition doit se doter d'un code d'éthique et de bonne conduite qui édicte des règles et des attitudes à ses diverses composantes. La discipline doit être prescrite ; elle doit prohiber les invectives et les calomnies à l'endroit du personnel politique dirigeant. Une passerelle devra être créée pour permettre des discussions avec le pouvoir RPT/UNIR de manière à envisager de commun accord les réformes à opérer pour assainir le cadre électoral, afin d'organiser des élections crédibles qui ne conduisent pas à des contestations et à la violence. Des mesures devront être prises pour rassurer les dirigeants actuels et les convaincre que l'alternance ne se fera pas contre eux. Un porte parole de l'opposition devra être choisi aux assises, en fonction de ses qualités. Il a un rôle important dans la mesure où c'est le porte parole qui parlera désormais au nom de l'opposition. Il ne peut rien dire sans le consentement de l'opposition. Au lendemain des états généraux, la vie politique au Togo devra changer et le monde devra voir l'opposition togolaise avec un nouveau regard, et surtout comme une organisation capable de prendre le pouvoir et de le gérer dans l'ordre et la discipline, le respect des droits de l'Homme, de l'Etat de droit et de la démocratie.

## TABLE DES MATIERES

Sommaire.....	i
Préambule.....	ii

Pourquoi les états généraux de l'opposition.....	1
Contexte.....	1
Justification.....	2
Problématique.....	4
Les objectifs à atteindre.....	5
Les sujets de discussions aux états généraux de l'opposition.....	6
La responsabilité de l'opposition dans le maintien au pouvoir du parti RPT/UNIR.....	6
.....	6
L'organisation de l'opposition pour l'alternance en 2015.....	6
La question des réformes pour une élection présidentielle libre, démocratique et transparente en 2015.....	7
La problématique de l'union de l'opposition.....	8
L'ouverture de l'opposition à d'autres aspirations à l'alternance.....	9
La participation aux états généraux de l'opposition.....	10
La participation de la diaspora.....	10
La participation des personnalités proches de l'opposition.....	11
Le déroulement des travaux.....	12
La question du financement des états généraux de l'opposition.....	13
Après les états généraux de l'opposition.....	14
Table des matières.....	15